

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2026

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal, le Lundi le 27 avril 2026 à 19h00. L'assemblée est présidée par Martin Héroux, maire.

Sont présents

Line Racicot-Lapointe, conseillère siège 1
Hind Rihani, conseillère siège 2
André Tremblay, conseiller siège 3
Michel Milot, conseiller siège 4
Carole Lessard, conseillère siège 5

Absence(s)

Gabriel Blanchet, conseiller siège 6

Secrétaire d'assemblée

M. Éric Gélinas, directeur général et greffier-trésorier

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **RÉSOLUTIONS**
 - 3.1 **Reddition de comptes – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Entretien des routes locales (ERL) 2025**
 - 3.2 **Service Sécurité Incendie - Congrès AGSICQ 2026**
 - 3.3 **Nomination - Comité Finances**
4. **VARIA**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

013RSE-0426

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Carole Lessard
Et résolu,

Que l'ordre du jour ci-dessus soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

3. RÉOLUTIONS

014RSE-0426

3.1 Reddition de comptes – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Entretien des routes locales (ERL) 2025

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 61 711,00 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2025 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Il est proposé par André Tremblay
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Adoptée à l'unanimité

015RSE-0426

3.2 Service Sécurité Incendie - Congrès AGSICQ 2026

Il est proposé par Hind Rihani
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie autorise l'inscription de monsieur Matthieu LaSalle au congrès de l'Association des Gestionnaires en Sécurité Incendie et Civiles du Québec au montant de 935,00 \$ plus taxes. Tout autre frais de séjour et d'hébergement seront remboursés sous présentation de facture.

Adoptée à l'unanimité

016RSE-0426

3.3 Nomination - Comité Finances

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire former un comité finances composés d'un nombre restreint d'élus;

Il est proposé par Line Racicot-Lapointe
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie nomment les élus suivants sur le comité finances :

Martin Héroux, maire
Hind Rihani, conseillère siège 2
André Tremblay, conseiller siège 3
Michel Milot, conseiller siège 4
Carole Lessard, conseillère siège 5

Adoptée à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Martin Héroux, maire, répond aux questions des citoyens.

017RSE-0426

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Hind Rihani

Que l'assemblée soit levée à 19h12

Adoptée à l'unanimité.

Martin Héroux
maire

Éric Gélinas
Directeur général

Je, Martin Héroux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.